Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

Appui à L'amélioration du cadre légal et au renforcement des mécanismes communautaires de protection des enfants pour la réduction des pratiques néfastes

Un partenariat RADDHO / UNICEF

Rapport narratif

- **Titre du projet** : Appui à l'amélioration du cadre légal et aux mécanismes communautaires de protection des enfants pour la réduction des pratiques néfastes
- **Période du rapport** : Avril - Septembre 2017
- **Personnes ayant préparé le rapport** : Mame Couna THIOYE, Iba SARR et Amadou SOW

I. Résumé des activités réalisées au cours de la période du rapport

Pour la période qui s'étend d'Avril à Septembre 2017, les activités réalisées ont consisté :

- A la tenue de l'atelier de partage du projet de loi portant statut du daara avec les députés au mois de mai 2017 (cf. annexe 1: synthèse des travaux dudit atelier) et annexe 2 : les 3 versions du projet de loi portant statut du daara);
- Au recrutement du/de la consultant(e) pour l'élaboration des supports pédagogiques ;
- A la tenue de séances de travail avec la consultante pour le partage, la revue et la validation des termes de référence de la mission, du plan de travail, la détermination des orientations méthodologiques et la revue des drafts de supports ;
- A la tenue d'un atelier pour l'élaboration des supports pédagogiques axés sur la protection des enfants contre les pratiques néfastes (cf. annexe 3 : rapport dudit atelier);

Les participant(e)s à l'atelier d'élaboration du module et des guides très attentifs aux explications de la consultante

- A l'organisation de l'atelier de formation des enfants et jeunes sur la protection des enfants contre les pratiques néfastes à Kolda (cf. annexe 4 : rapport dudit atelier);
- A la confection de support de communication (tee shirts);

- A une mission de suivi supervision des activités au niveau de la région de Sédhiou (cf. annexe 5 : rapport de mission).

II. Principaux résultats obtenus au cours de la période du rapport

Les activités réalisées au cours de cette période ont permis :

- De créer un espace d'échanges inter actifs entre les députés et des acteurs de la société civile en vue de sensibiliser les députés sur la nécessité de prendre en compte certaines propositions d'amendements formulées par les acteurs de la société civile car le projet de loi poursuit autant des objectifs d'éducation que de protection. Cette rencontre a été mise à profit pour partager avec eux sur les enjeux liés à l'adoption de ce projet de loi ;
- D'élaborer un module de formation axé sur la protection des enfants contre les pratiques néfastes et de trois guides de discussions sur l'excision, sur les mariages et la mendicité des enfants ;
- De soumettre les drafts de supports produits à l'appréciation des membres de la RADDHO qui ont passées en revue l'ensemble de ces supports et y ont apporté des observations autant du point de vue de la forme que du fond. Déjà, les drafts de ces supports sont en cours de finalisation;
- De confectionner mille cinq cent (1 500) tee shirts qui serviront de supports aux activités de communication pour le changement qui seront déroulées au niveau communautaire durant le trimestre 3. En fait, il était prévu la production de dépliants mais le contenu des dépliants n'étant pas encore validé, il a été confectionné des tee-shirts pour permettre d'avoir un support qui vont agrémenter les activités qui vont être déroulées au niveau communautaire;
- De renforcer la connaissance de trente (30) enfants et jeunes sur la protection des enfants contre les pratiques néfastes ;

L'adjoint au préfet ouvrant les travaux de l'atelier de formation des enfants et jeunes

- De rencontrer les autorités administratives et les principaux acteurs de la société civile intervenant à Sédhiou pour échanger sur la situation des enfants

dans la région, d'identifier les difficultés relevées dans la mise en œuvre des activités et de voir les solutions envisageables pour les surmonter.

Le tableau ci-dessous rend compte du nombre de personnes directement touchées au cours de la période du rapport.

Activités	Nombre de personnes touchées					
			Enfants		Jeunes	
	Hommes	Femmes	F	G	F	G
Partage du projet de loi portant statut du daara	22	18	-	-	-	-
Atelier sur l'élaboration des supports pédagogiques	9	9	-	-	-	-
Atelier de formation des enfants et jeunes sur la protection contre les pratiques néfastes	8	4	5	6	12	7
Mission de suivi et de supervision	9	3	1	-	-	2
Total personnes touchées	**38**	**34**	**6**	**6**	**12**	**9**

III. Opportunités et défis

Des opportunités majeures relevées au cours de ce trimestre sont la tenue de l'atelier de partage du projet de loi portant statut du daara à l'endroit des parlementaires qui fut un important moment de plaidoyer qui a permis non seulement de sensibiliser les députés sur l'importance de leur engagement à l'adopter au niveau de l'assemblée nationale mais également la nécessité de prendre en compte les recommandations des acteurs qui interviennent dans le secteur de la protection de l'enfant.

Atelier de partage du projet de loi portant statut du daara avec les députés

L'adoption du projet de loi reste un défi majeur en raison du fait que le mandat de la 12ème législature est arrivé à son terme et la cérémonie de remise du projet au président de la république est reportée à une date ultérieure. Ce qui signifie en d'autres termes que le travail de sensibilisation et de plaidoyer auprès des députés qui seront nouvellement élus devra être mené.

Toutefois, il a été noté que l'un des revers enregistré au cours de cette période avec notamment la non mise en œuvre de l'une des principales recommandations issue de l'atelier de partage du projet de loi portant statut du daara avec les députés qui a été l'accélération de la procédure d'adoption dudit projet de loi. Déjà, on note que la cérémonie de remise de ce projet de loi a été reportée et l'explication donnée par les autorités est le calendrier très chargé du président de la république. Ce qui pourrait également s'expliquer par les enjeux électoraux du moment.

Un autre défi identifié au cours de cette période est la non tenue de l'atelier de formation des jeunes sur les réseaux sociaux et en techniques d'animation en raison de la coïncidence avec les examens et compositions mais aussi de leur mobilité durant les vacances.

IV. Recommandations et perspectives

Au terme de la mise en œuvre de ces activités, les recommandations suivantes nous semblent pertinentes :

- La nécessité d'accentuer le plaidoyer à l'endroit des parlementaires de la 13ème législature pour l'adoption du projet de loi portant statut du daara ;
- Cibler davantage les jeunes dans les activités de sensibilisation et de capacitation concernant surtout les lois sur la protection de l'enfant, celles interdisant les pratiques néfastes à l'égard des enfants ;
- Continuer à favoriser des actions concertées avec les partenaires au niveau national surtout pour une communication conjointe sur l'abandon des pratiques néfastes ;
- Renforcer la collaboration avec les CDPE en essayant de surmonter les problèmes de fonctionnement qui y sont relevés.

Pour le trimestre couvrant la période allant du ***mois d'octobre au mois de décembre 2017***, les activités ci-après sont planifiées :

<table>
<tr><th>Activités</th><th>Date de réalisation</th><th>Lieux</th></tr>
<tr><td>Production de supports de communication</td><td>5 au 20 Octobre</td><td rowspan="2">Dakar</td></tr>
<tr><td>La formation des jeunes sur les réseaux sociaux et en techniques d'animation</td><td>21 au 24 octobre</td></tr>
<tr><td>Emissions et causeries radiophoniques</td><td rowspan="3">25 Octobre – 30 Décembre 2017</td><td rowspan="3">Kolda, Matam et Sédhiou</td></tr>
<tr><td>Fora</td></tr>
<tr><td>Groupes de discussions</td></tr>
</table>

V. Annexes

Les rapports des activités réalisées mis en annexe font partie intégrante du rapport narratif pour la période avril – septembre 2017.

- Annexe 1 : synthèse de l'atelier de partage du projet de loi portant statut du daara
- Annexe 2 : Projet de loi portant statut du daara et ses décrets d'application (version 2014), projet de loi portant statut du daara (version révisée de septembre 2016) et projet de loi portant statut du daara (version validée par les acteurs en décembre 2016)
- Annexe 3 : Rapport atelier sur l'élaboration des supports pédagogiques
- Annexe 4 : Rapport atelier de formation des enfants et jeunes en protection contre les pratiques néfastes
- Annexe 5 : Rapport mission de suivi supervision

Fait le 03 octobre 2017